

QU'EST CE QUE MON MANUEL SCOLAIRE NUMÉRIQUE ?

La version numérique de ton manuel est plus riche que le manuel papier. Le contenu y est intégralement reproduit et y sont ajoutés le plus souvent de nombreux contenus interactifs et multimédias (audios, vidéos, animations, etc.) qui rendront ton travail plus efficace. Tu pourras également utiliser des fonctionnalités de personnalisation pour, par exemple, annoter ton manuel ou zoomer sur certaines parties de la page.

Ta collection de manuels numériques est entièrement financée par la Région Réunion dans toutes les matières et pour tous les niveaux (de la 1^{ère} année de CAP et de la seconde à la terminale des filières générales, technologiques et professionnelles).

COMMENT JE PEUX CONSULTER MON MANUEL OU MA RESSOURCE NUMÉRIQUE ?

Ils peuvent tout simplement être consultés en ligne sans avoir besoin d'espace pour le télécharger. Ils peuvent également être téléchargés, grâce à un accès sécurisé via l'ENT Métice de ton lycée, sur ton **PC NUMÉRISAK** que la Région subventionne.

N'IMPORTE OÙ, N'IMPORTE QUAND...

Finie la galère des manuels oubliés en pleine soirée, le week-end ou lorsque l'on est parti en vacances, chez les grands-parents ou dans ses différents foyers. **Ton PC NUMÉRISAK** suffit pour accéder à toutes tes ressources numériques pédagogiques.

EST-CE QUE MON MANUEL SERA DISPONIBLE A LA RENTRÉE ?

Dès la rentrée d'août, tu pourras accéder aux manuels ou ressources numériques qui te sont destinés avec tes codes d'accès à l'ENT Métice, **onglet Ressources Documentaires (ou Mes Ressources)**, ils seront visibles une fois que le référent GAR de ton établissement les auront mis à ta disposition. Ton professeur t'accompagnera pour l'usage de tes manuels ou ressources numériques dans le cadre de ton parcours scolaire.

Tu peux utiliser ton cartable numérique « le Numérisak » :

- à titre principal, pour un usage scolaire à des fins pédagogiques,
- en respectant le règlement de ton établissement,
- en maintenant ton matériel en état de fonctionner pour accéder aux ressources numériques et participer aux activités pédagogiques qui le nécessitent,
- en veillant à recharger ton matériel préalablement à toute entrée journalière dans l'établissement, afin d'une part d'assurer le bon déroulement et la continuité des cours qui le nécessitent, et d'autre part ne pas altérer les branchements électriques des équipements de ton lycée.

Tu restes responsable du bon fonctionnement de ton matériel pendant les activités pédagogiques et dans le cadre privé.

N'hésite surtout pas à appuyer, en cas de besoin, sur l'animateur régional TICE présent dans ton établissement.

QU'EST CE QUE LE BON NUMÉRISAK ?

Un bon d'une valeur de 350 € de la Région Réunion pour te permettre d'acquérir un PC convertible 360° chez les revendeurs agréés par la collectivité et dont tu trouveras la liste lorsque tu auras ton bon.

QUELLES CARACTÉRISTIQUES SONT LES DE L'ÉQUIPEMENT ?

Un PC convertible 360° qui devra OBLIGATOIREMENT respecter la configuration minimale suivante :

- > Écran LCD tactile
 - > Taille de l'écran : 14 pouces
 - > Processeur : 2 cœurs cadencés à 1,10 GHz jusqu'à 2,70 GHz
 - > Mémoire vive : 4 Go
 - > Stockage interne : technologie flash 128 Go
 - > Connectivité : Bluetooth 4.0, Wi-Fi compatible 2,4 et 5 Ghz, Emplacement SD, USB 2.0 au minimum ou USB-Type C avec adaptateur USB 3.0
 - > Autonomie : 8 heures minimum
 - > Webcam intégrée
 - > Haut-Parleur intégré
 - > Microphone intégré
 - > Pochette de protection
 - > Carte Micro-SD de 128 Go de Classe 10 (100 Mo/s) + Adaptateur SD
 - > Garantie constructeur de 3 ans
- Plateforme matérielle avec une licence Windows 10 Pro Shape The Future « National Academic only (EM) » activée à minima

N'hésite surtout pas à les utiliser en t'appuyant, en cas de besoin, sur l'animateur régional TICE présent dans ton établissement.

UNE FOIS MON PC CONVERTIBLE 360° NUMÉRISAK ACHETÉ, CELUI-CI M'APPARTIENT-IL ?

LE PC convertible 360° NUMÉRISAK t'appartient !

Dès ton achat, tu deviens propriétaire de ton PC NUMÉRISAK et tu en es responsable. Tu dois à ce titre respecter les engagements que tu as pris en signant les conditions générales d'utilisation du NUMÉRISAK, c'est-à-dire notamment faire un usage loyal, honnête et citoyen de l'outil durant toute la durée de ton second cycle de l'enseignement secondaire.

Tu peux utiliser ton PC :

- au sein de ton lycée : grâce aux nouveaux équipements mis à ta disposition : connexion haut débit et zones wifi sécurisées. **Des manuels et ressources numériques pédagogiques financés en totalité par la Région Réunion sont également disponibles et accessibles via l'ENT de ton établissement. Ton professeur te guidera pour accéder à tes manuels ou ressources numériques.**

- à la maison pour un usage familial et personnel : **pour le téléchargement de tes manuels numériques**, la messagerie, la recherche d'information, la consultation...

L'ANIMATEUR RÉGIONAL TICE T'ACCOMPAGNE :

- > Pour les informations pratiques sur le PC convertible 360° NUMÉRISAK et ses potentialités
- > Et si tu as besoin d'aide pour utiliser ton PC, pour te renseigner et pour te guider dans l'apprentissage de son usage

POUR PLUS D'INFORMATIONS : 0262 67 14 35 - www.regionreunion.com

POUR RAPPEL, ET DANS TOUS LES CAS, L'USAGE D'UN OUTIL INFORMATIQUE ET L'USAGE D'INTERNET, IMPLIQUENT EN FRANCE (ET DANS LE MONDE) LE RESPECT D'UN CERTAIN NOMBRE DE LOIS...

AINSI, TOUT LYCÉEN AYANT REMPLI UNE DEMANDE DE BON NUMÉRISAK A ÉGALEMENT LU ET ACCEPTÉ LA CHARTE DE BONNE UTILISATION DE CET OUTIL.